

ENTRETIEN DES ASCENSEURS

Marché sans publicité N° 002 - 2024

Passé au sens de l'article R.2122-8 du Code de la commande publique

APPEL A CONCURRENCE

IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

EHPAD de Hérisson

2 rue des Cueils
03190 HERISSON

04 70 06 80 02

accueil@ehpad-herisson.fr

www.ehpad-herisson.fr

Pour tout renseignement contacter :

- Madame Forneris Priscillia
Adjointe Administrative,
comptabilite@ehpad-herisson.fr
- Madame Madet Valérie
Directrice,
direction@ehpad-herisson.fr

OBJET DU MARCHE

Objet de la mise en concurrence : **entretien des ascenseurs de l'EHPAD de Hérisson**

Marché de service portant sur :

- Contrôles périodiques des deux ascenseurs et d'un élévateur,
- Maintenance des deux ascenseurs et d'un élévateur,
- Dépannage en cas de panne des ascenseurs et/ou élévateur d'utilisateur bloqué en cabine

Le détail des prestations attendues figure dans le cahier des charges, joint au présent document.

Durée du marché : un an (1^{er} janvier 2025 – 31 décembre 2025), renouvelable 3 fois.

Les documents de la mise en concurrence sont :

- Consultables sur le site internet de l'établissement
- Envoyés par courrier

VISITES

Les candidats peuvent prendre contact avec l'établissement afin de venir sur site pour visiter les équipements concernés par ce marché. La visite ne porte que sur la présentation des ascenseurs.

DEPOT DES OFFRES

Le contenu des offres est le suivant :

- **Annexe financière** complétée avec le détail des prix des prestations demandées (annexe jointe au présent document)
- **Mémoire** détaillant les modalités d'organisation de l'entreprise pour la réponse aux exigences posées au cahier des charges. Une liste de références doit y figurer.

Les variantes sont par principe autorisées.

Les offres doivent être :

- Envoyées sur comptabilite@ehpad-herisson.fr
Ou
- Déposées à l'administration située 2 rue des Cueils – 03190 HERISSON, contre récépissé
- ❖ Les offres doivent être déposées au plus tard le 01 octobre 2024 à 09 h 00

CRITERES D'ATTRIBUTION

Les trois critères de pondération d'attribution du marché sont :

Temps de réponse face à une urgence	40 %
Couverture de l'ensemble des prestations de contrôle, Maintenance et dépannage	30 %
Prix	30 %